

# Le mot du trésorier

## Arrêt sur image

Les comptes arrêtés au 9 octobre 2013 :

### Recettes

collectes :	4 825,30 €
dons :	7 502,40 €
activités paroissiales :	1 602,00 €
offrandes spéciales :	268,83 €
recupérations de frais :	12 457,00 €

recettes extraordinaires :	6 481,60 €
centenaire de la paroisse :	2 413,20 €

### Dépenses

bâtiments:	13 290,87 €
activités paroissiales :	9 966,48 €
versements de solidarité :	3 323,20 €
reversement offrandes spéciales :	218,20 €
remboursement d'emprunt :	3 370,88 €

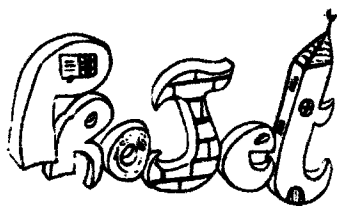
dépenses extraordinaires :	1 352,76 €
centenaire de la paroisse :	3 201,19 €

Notre troisième et dernier appel à don accompagne ce numéro de *la Gazette*. Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale de 66% de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

*Rappel : si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser l'enveloppe T jointe et la remettre à votre porteur de Renouveau, ou lors d'un culte ; uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi (ne pas faire de don en espèces dans ce cas précis).*

Comme toujours, votre trésorier reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Pour le Conseil presbytéral  
Frédéric Orth



Les travaux de rénovation du temple de Hagondange débuteront sans doute au début de l'année 2014 et finalement c'est la Mairie de Hagondange qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Elle subventionne ces travaux pour une grande partie (réfection du macadam, isolation, peintures, mise en conformité...)

17 novembre 2013 : Culte festif du centenaire, 15h00 au temple de Hagondange.  
Ce jour-là, l'expo photo sera visible au Foyer à partir de 13h30.

Vous pouvez vous procurer la médaille du centenaire à l'effigie du temple (5 €), et le livret historique de 12 pages (10 €) au presbytère de Hagondange, à l'Office du Tourisme, ou auprès du Groupe d'Histoire locale. Vous les trouverez aussi en vente lors de notre kermesse de l'Avent, le 1<sup>er</sup> décembre 2013.

100